La Gaceta de Canarias

ELMUNDO

23 05 2007

GRANDE CANARIE

Un compromis propose d'éloigner les antennes de téléphonie mobile à 700 mètres des zones urbaines

LA GAZETTE

VANESSA DEL CRISTO

LAS PALMAS de G.C. - Nardy Barrios, candidate à l'élection du gouvernement communal a expliqué hier un compromis, d'une proposition de réorganisation des antennes relais de téléphonie mobile dans la capitale de la Grande Canarie. La candidate, qui a été auditionnée en compagnie de Juan Alberto de la Barcena, docteur en médecine spécialiste des irradiations électromagnétiques, et de Francisco Navarrais, vice-président d'ATEMO, a voulu consacrer une journée sur ce point, qui s'inscrit dans la proposition 3 de la campagne, qui comprend des projets sur l'écologie et l'environnement, puisque comme il est écrit dans le programme " c'est un grave



problème dont souffre la ville de Las Palmas de la Grande Canarie".

La candidate a assuré que si son parti, qui soutien ce compromis, obtient la majorité pour former un gouvernement communal il pense exiger qu'on mène à bien une restructuration totale des actuelles antennes relais de téléphonie mobile qui existent dans la ville (le nombre pourraient dépasser les 600 selon les récents comptages), en les éloignant jusqu'à un minimum de 700 mètres des centres urbains. Des quartiers ont souhaité cette possibilité de restructuration par l'utilisation de sites extérieurs de la ville, ainsi que la digue de la Reine Sofia. En outre, la candidate de ce compromis considère que l'Hôtel de ville et les compagnies de téléphonie mobile pourraient collaborer pour arriver à un accord qui permet l'utilisation d'antennes uniques pour tous les opérateurs, réduisant ainsi l'espace utilisé pour ces dernières.

Des quartiers entiers ont défini comme "terrible" la prolifération qui, selon eux, est permise actuellement dans la ville "de manière irrégulière, illégale et avec une opacité totale de la par de la Mairie", a affirmé la candidate.

De la même manière, des Quartiers ont souligné par la voix des associations les plus touchées actuellement par les rayonnements électromagnétiques produits par les antennes relais de téléphonie mobile " qu'il est inadmissible de dépenser son énergie pour défendre et faire valoir son droit à la santé".

Pour sa part, le docteur de la Barcena, a assuré que cette affaire ne doit pas être utilisée "en caractère alarmiste", mais il s'agit de résoudre et prévoir "des problèmes de santé réels" qui affectent les citoyens par l'exposition excessive aux ondes électromagnétiques des émissions de ces antennes relais. Une problématique qui a réveillé l'intérêt d'organismes comme l'Académie Royale de Médecine de Cadix, dont le docteur à mentionné qu'il a été nommé membre par ses nombreuses recherches dans cette matière.